

MAIRIE
DE
70000



Qu'est ce qu'un risque majeur?

Les différents types de risques majeurs auxquels chacun de nous peut être exposé, sur son lieu de vie, de travail ou de vacances sont regroupés en 3 grandes familles :

- **Les risques naturels** : inondation, mouvement des terrains, séisme, tempête, feux de forêts, avalanche, cyclone et éruption volcanique.
- **Les risques technologiques** : d'origine anthropique, ils regroupent les risques industriels, nucléaires, rupture de barrage.
- **Les risques de transport de matières dangereuses** : par routes ou autoroutes, voies ferrées et par canalisation.

Deux critères caractérisent le risque majeur :

- **une faible fréquence** : l'homme et la société peuvent être d'autant plus enclins à l'ignorer que les catastrophes sont peu fréquentes,
- **une énorme gravité** : nombreuses victimes, dommages importants aux biens et aux personnes.

Ces risques dits majeurs ne doivent pas faire oublier les risques de la vie quotidienne (accidents domestiques ou de la route), ceux liés aux conflits (guerre, attentats, ...) ou aux mouvements sociaux (émeutes, ...) non traités dans ce dossier.

DOCUMENTS

D'INFORMATION

COMMUNALE

SUR LES RISQUES

MAJEURS

PREVENIR POUR MIEUX REAGIR !

La sécurité doit, avant tout, demeurer une préoccupation majeure pour chacun d'entre nous tout en gardant à l'esprit que les services de l'Etat et l'équipe municipale restent toujours des acteurs indispensables lors d'événements graves.

Le présent document a pour objet l'identification des risques potentiels pouvant subvenir sur le territoire communal ainsi que les recommandations et consignes de sécurité à mettre en œuvre lors de l'apparition de l'événement porteur du risque.

Les risques auxquels les habitants de Colombier pourraient se trouver confrontés ponctuellement sont d'ordres climatiques :

Inondations, mouvement de terrains, tempêtes, neige.

Mais aussi les risques quotidiens liés à nos méthodes de vie moderne : Trafic routier intensif, (RN 57), Transit de matières dangereuses (RN 57, voie ferrée, canalisations).

Ces derniers risques augmentent considérablement lors de blocage de la RN57 créant un transit sauvage dans les rues du village ou sur les chemins ruraux.

Etre conscient et informé des risques doit permettre de réagir plus rapidement et faire face avec plus d'efficacité.

Je souhaite que ce DICRIM ne soit jamais utilisé mais cependant et en toute circonstance, restons vigilants.

Le Maire